



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pass Culture -18 ans

Montants alloués

Part individuelle Tous les jeunes	Âge	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total part individuelle
	Montant	20 euros	30 euros	30 euros	300	380 euros

Part Collective Elèves du MENJS, du privé sous contrat, du MAA, des Armées, de la Mer	Niveau de classe	4ème	3ème	2nde ou CAP	1ère	Tle	Total part collective
	Montant	25 euros	25 euros	30 euros	20 euros	20 euros	120 euros

TOTAL Pass Culture	500 euros
-----------------------------------	------------------

En moyenne, 800 euros par classe, par année scolaire, pour des activités EAC.

Fonctionnement de la part individuelle



**Vous avez
envie...**

... de découvrir une **exposition**
ou un nouveau **livre** ?

... d'aller à un **concert** ou
au **cinéma** ?

La part individuelle

Pourquoi ?

- Accompagner progressivement les jeunes vers les choix individuels et autonomes

Comment ?

- En permettant à **tous les jeunes de 15, 16 et 17 ans** d'accéder à un crédit à dépenser sur l'application pass Culture
- En **construisant progressivement** des parcours **éditorialisés** et en mettant en place une **continuité avec le parcours EAC**

Quoi ?

- Toutes les catégories éligibles aux 18 ans, en dehors des offres numériques payantes (streaming vidéo ou musical...) et des jeux vidéo

Qui ?

Tous les jeunes de 15 à 17 ans.

Comment ?

Grâce aux identifiants ÉduConnect pour les élèves scolarisés de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat

Grâce à leur carte d'identité pour les autres jeunes.

Combien ?

- 17 ans : 30€
- 16 ans : 30€
- 15 ans : 20€

Quand ?

- 17 ans : 10 janvier 2022
- 16 ans : 20 janvier 2022
- 15 ans : 31 janvier 2022

ÉduConnect, système numérique de l'EN

Un outil fiable pour authentifier et créditer l'élève

Les élèves téléchargent l'application sur leur téléphone portable ou utilisent le site web pass Culture,

Ils ouvrent un compte.

Ils renseignent leurs identifiants **ÉduConnect** pour **débloquer leurs crédits**.

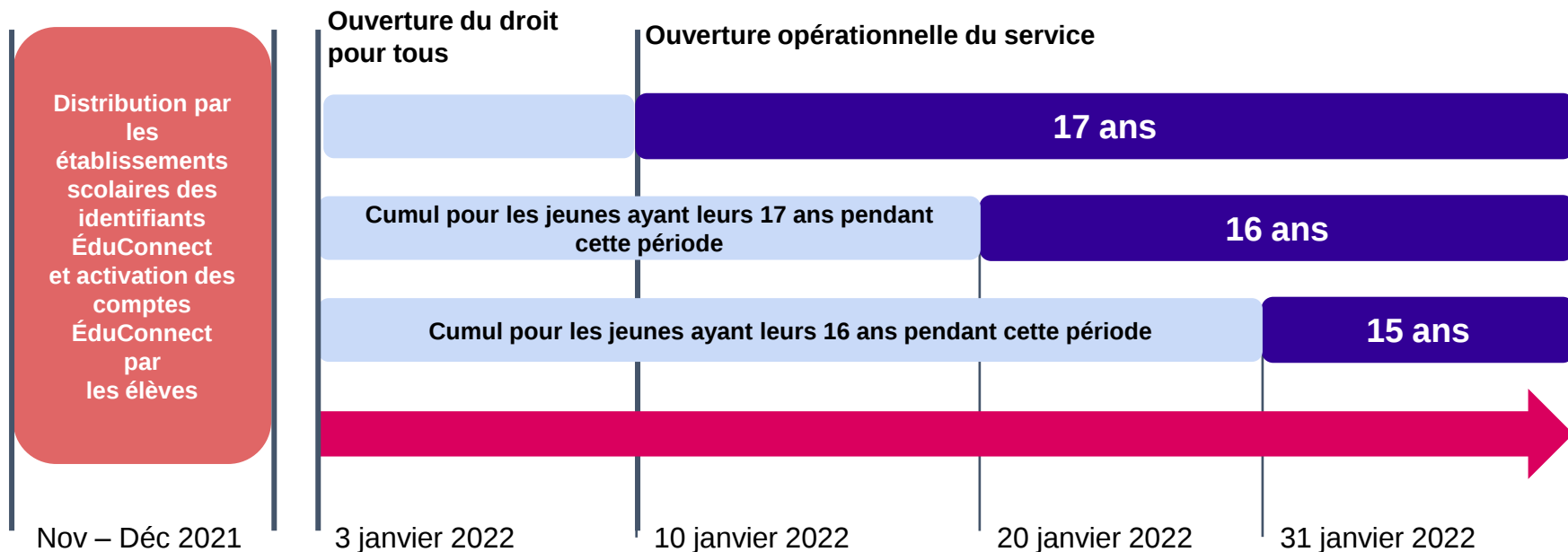
4 minutes

Temps médian entre création du compte et création du crédit (15-17)



The screenshot shows the 'Mon identité' (My identity) section of the ÉduConnect application. At the top, there is a pink header with a back arrow and the text 'Mon identité'. Below this is a white header with the French flag, the text 'ÉduConnect', and a hamburger menu icon. The main content area is light purple and contains a section titled 'Élève' (Student) with a student icon. Below this is a white box with the heading 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect' (I connect with my ÉduConnect account). It features two input fields: 'Identifiant' (Username) with a link 'Identifiant oublié ? →' and 'Mot de passe' (Password) with a link 'Mot de passe oublié ? →'. The password field has a toggle icon. At the bottom of the white box is a blue button labeled 'Se connecter' (Connect).

Calendrier et Lissage progressif de l'ouverture individuelle



Exemple : un jeune ayant eu ses 17 ans le 15 janvier sera crédité de 30€ + 30€. En effet :

- il avait le droit à 30€ pour ces 16 ans qu'il aurait pu demander entre le 10 et le 15 janvier alors que le service ne lui était pas ouvert
- il a le droit à 30€ du fait de ces 17 ans au 15 janvier

Fonctionnement de la part collective



La part collective

Pourquoi faire ?

- La part collective du pass Culture est exclusivement dédiée au financement d'activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs (cf. article 4-2 du décret)

Combien par année scolaire?

- 4^{ème} et 3^{ème} : 25€ par élève
- 2^{nde} et CAP: 30€ par élève
- 1^{ère} et T^{ale} : 20€ par élève

Combien du 1er janvier 2022 au 31 août 2022?

- 4^{ème} et 3^{ème} : 16,7 € par élève
- 2^{nde} et CAP: 20€ par élève
- 1^{ère} et Tale : 13,3€ par élève

Qui et Quand ?

- début janvier 2022 pour tous élèves de la 4^{ème} à la terminale des établissements de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat
- mars 2022 pour les élèves de la 4^{ème} à la terminale établissements des ministères des Armées, de l'Agriculture et de la Mer.